

Signature de deux conventions avec l'asbl « Territoires de la Mémoire »
Inauguration d'une plaque commémorative

Le Parlement wallon devient « Territoire de Mémoire »

Intervention d'Alain ONKELINX,
Président du Comité « Mémoire et Démocratie » du Parlement wallon
9 mai 2012

Monsieur le Président,
Chers collègues parlementaires,
Madame et Messieurs les Ministres,
Madame, Messieurs les représentants des Territoires de la Mémoire,
Madame, Monsieur,

En avril 2009, notre Parlement a adopté une résolution relative au devoir de mémoire, à la défense de la démocratie et de la citoyenneté et à la lutte contre les extrémismes. Dans la foulée, il a décidé de créer au sein de notre Assemblée un Comité « Mémoire et démocratie », qui a pour mission d'encourager la sensibilisation et la promotion de la démocratie, ainsi que l'éducation à la mémoire. C'était l'aboutissement d'un important travail mené par quelques uns de nos collègues et anciens collègues, présents ce jour, issus des quatre formations politiques de notre Assemblée. C'était aussi le début d'un long voyage dans ce qui fait l'essence même de notre démocratie.

C'est dire si notre Parlement, par sa nature même, a toujours été et reste sensible et particulièrement attentif à toute opération de mise en oeuvre des valeurs démocratiques, dont le devoir de mémoire est une pièce maîtresse.

En effet, toute démocratie représente un système politique instable qui peut chavirer à tout moment. Mesurons à cet égard les dangers et les tentatives de déstabilisation, les obscurantismes et autres intégrismes auxquels nous assistons actuellement en plusieurs endroits d'Europe, que ce soit de manière explicite ou de manière insidieuse.

Les travaux du Comité, que j'ai l'honneur de présider actuellement, ont donc permis de déboucher sur la mise en oeuvre concrète d'une des revendications de la résolution de 2009, à savoir déclarer notre Parlement « Territoire de Mémoire ». Je remercie les membres du Bureau du Parlement wallon qui ont soutenu la démarche débouchant sur la signature d'une convention avec les « Territoires de la Mémoire », symboliquement représentée par le dévoilement, dans quelques instants, d'une plaque commémorative.

Après 4 provinces et plus de 150 communes de Wallonie et de Bruxelles, c'est au tour du Parlement wallon de devenir, plus encore, un acteur de l'histoire, dans le désormais indispensable devoir de mémoire. Et quel plus beau symbole que ce 9 mai, lendemain des commémorations du 8 mai 1945, le jour où la colombe qui s'était fracassée sur les barbelés quelques années plus tôt, a retrouvé son envol.

Cher Collègues parlementaires,

L'engagement solennel que nous prenons aujourd'hui dans le travail de mémoire place indéniablement notre action dans la constance, dans la durabilité, dans la résistance, dans la tolérance, dans la citoyenneté active.

Tout comme le déplacement que le Parlement wallon a effectué en juin 2005, en compagnie de 75 jeunes passeurs de mémoire, nous a permis la visualisation d'un lieu de mémoire, nous mettant ainsi sur le chemin de l'apprentissage de la vigilance citoyenne, plus que jamais c'est au quotidien que notre action doit être menée.

Comme le soulignait Nietzsche, « l'avenir appartient à ceux qui ont une longue mémoire ». Et oui, qu'il s'agisse d'un racisme de peau, qu'il s'agisse d'un racisme social, qui oppose les faibles aux forts, dans un premier temps, et les faibles entre eux, dans un second, qu'il s'agisse d'un racisme de sexe, comme ces faits d'une rare violence ont entraîné récemment la mort d'un jeune homosexuel, nos combats contre l'intolérance doit être en effet quotidien.

Et que serait ce combat sans l'éducation citoyenne, ce merveilleux vecteur d'intégration, afin que toutes les barrières, toutes les frontières, tous les rejets d'autrui tombent les uns après les autres ?

Suivons en cela la réflexion de Desmond Tutu, pour qui « si tu es neutre en situations d'injustices, tu as choisi le parti de l'opresseur ».

Mesdames, Messieurs,

Au-delà du devoir de mémoire, le Comité « Mémoire et Démocratie » poursuit d'ores et déjà un second objectif. La remise d'un prix du Parlement, qui devrait prendre pour titre « Prix Paul Brusson », du nom d'un des fondateurs de l'asbl « Territoires de la Mémoire », permettra d'honorer une personne ou une association s'étant illustrée dans la promotion des valeurs démocratiques et dans la résistance aux idées liberticides. Ce prix devrait être décerné à une date proche du 10 décembre.

Mesdames, Messieurs,

A une encablure des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, qui constitueront pour notre pays, pour notre Wallonie, pour nos villes martyres, un moment de souvenir majeur, plus que jamais nous devons nous mobiliser contre les extrémismes résurgents, insidieux. Nos actions mémorielles, nos réponses aux attentes et aux problèmes citoyens doivent être menées avec courage et détermination. Il en va, ni plus ni moins, de l'avenir de nos démocraties. Il en va probablement aussi de la paix, tant celle-ci fut possible au prix de sacrifices individuels, trop nombreux, lors de conflits armés, tant cette paix peut basculer à nouveau dans des heures sombres.

Le souvenir et le devoir de mémoire entretiennent nos racines, nos valeurs. Puisse notre Parlement être l'aiguillon du « Plus jamais cela » qui a encore résonné dans nos coeurs hier, ici en Wallonie, mais aussi à Auschwitz-Birkenau avec l'opération « le train des 1000 », où nos enfants ont pu se rendre compte des blessures de notre passé.

Je vous remercie.